

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS  
Référence : MR / ZA / VM

## Objet | Convocation au Conseil Municipal du 24 Novembre 2021

Cher(e) Collègue,  
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :  
Le Mercredi 24 Novembre 2021 à 18 H 00**

Conformément aux mesures d'hygiène et de distanciation sociale prévues par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, le Conseil municipal se réunira au lieu de ses séances habituelles, salle du Conseil Municipal à Cenon. Compte tenu du contexte sanitaire, le port du masque sera obligatoire. Le public pourra y assister dans la limite de 15 personnes au regard du contexte sanitaire. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 04 octobre 2021.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

1. **Administration générale** – Rapporteurs **M. le Maire, Ludovic ARMOËT, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER**
  1. Communication du rapport d'activité 2020 du SIREC ;
  2. Rapport annuel des représentants de l'Assemblée spéciale au Conseil d'Administration de la Fabrique de Bordeaux Métropole (FAB) – Exercice 2020 ;
  3. Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;
  4. Doctrine d'emploi de la Police municipale et charte qualité d'accueil ;
  5. Soins vétérinaires pour la brigade cynophile – convention avec la clinique Alliance ;
  6. Evolution du système de vidéo-protection ;
2. **Ressources Humaines** – Rapporteur **Dominique ASTIER**
  1. Actualisation du tableau des emplois permanents ;
  2. Actualisation du tableau des emplois non permanents ;
3. **Administration Financière** – Rapporteur **Michaël DAVID**
  1. Décision Modificative N°3 en Section de Fonctionnement et d'Investissement pour le Budget Principal ;
  2. Décision Modificative N°3 en Section de Fonctionnement pour le Budget Annexe Pôle Culturel et de Spectacles ;
4. **Affaires Culturelles** – Rapporteur **Laïla MERJOU**
  1. Convention de partenariat entre l'école municipale de musique et l'ITEP Bellefond
  2. Convention cadre 2019-2020-2021 d'objectifs et de moyens avec l'Association Musique de Nuit – Avenant Financier 2021 n°1 ;
  3. Convention de mise à disposition du Théâtre de Poche du Loret à l'Association Théâtre populaire Alizé – Avenant de prolongation 2021 ;

5. **Travaux** – Rapporteur **Jean-Marc SIMOUNET**
  1. Convention d'occupation temporaire du domaine public – Fixation de la redevance d'occupation - Chantier du complexe aquatique ;
  
6. **Transition écologique** – Rapporteur **Laurent PERADON**
  1. Signature de la charte du Conseil Consultatif de la gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole ;
  
7. **Urbanisme – Economie – Insertion** – Rapporteurs **Cihan KARA, Marie HATTRAIT**
  1. Désaffectation de la salle Henri Sellier et déclassement anticipé pour cession à Domofrance ;
  2. Autorisation d'ouverture dominicale des commerces cenonnais en 2022 ;
  
8. **Education – Enfance** – Rapporteur **Alexandre MARSAT**
  1. Convention de subvention pour l'équipement numérique des écoles élémentaires de la ville ;
  2. Adoption d'une Charte locale d'accompagnement à la scolarité ;

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations
- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 04 novembre 2021

**Jean-François Egron**  
Maire de Cenon